



RAPPORT ANNUEL 2012
TOTAL Côte d'Ivoire S.A.

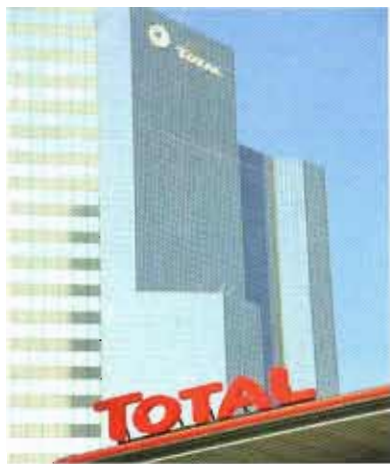
RAPPORT ANNUEL 2012
TOTAL CÔTE D'IVOIRE S.A.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
ORDINAIRE

JEUDI 23 MAI 2013

À 09 HEURES 30 MINUTES À L'HÔTEL PULLMAN

SOMMAIRE



ENGAGEMENT HSEQ TOTAL CÔTE D'IVOIRE	3
LETTRE DU PRÉSIDENT	5
ORDRE DU JOUR	7
RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE D'ENTREPRISE	8
COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	9
COMMISSAIRES AUX COMPTES	9
COMITÉ DE DIRECTION	9
RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	10
RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	15
RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	17
DÉLIBÉRATIONS	19
RÉSOLUTIONS	21
<u>ANNEXES</u>	
COMPTE DE RÉSULTAT	23
BILAN	24
TABLEAU FINANCIER DES EMPLOIS ET RESSOURCES	25
COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS AUX ÉTATS FINANCIERS	26
CARNET DE L'ACTIONNAIRE	35
NOTES PERSONNELLES	39
POUVOIR	43

Engagement HSEQ TOTAL Côte d'Ivoire

HYGIENE - SECURITE - ENVIRONNEMENT - QUALITE

Total Côte d'Ivoire s'est résolument engagée dans une démarche visant à ce que la Sécurité, la Santé, la protection de l'Environnement et la Qualité soient le souci permanent de tout son personnel et représentent un axe stratégique de développement de l'entreprise. Cette politique s'inscrit définitivement dans une démarche de développement durable et est placée au cœur de notre action.

TOTAL CÔTE D'IVOIRE s'engage à respecter, à faire respecter et à promouvoir toutes les valeurs et les principes énoncés dans le code de conduite et la charte Sécurité - Environnement - Qualité du Groupe TOTAL ainsi que les engagements pris dans ce domaine par la Direction Raffinage Marketing Outre-Mer.

TOTAL CÔTE D'IVOIRE veille en permanence à respecter les lois et réglementations en vigueur en Côte d'Ivoire, où s'exercent ses activités.

TOTAL CÔTE D'IVOIRE place la sécurité et la protection de la santé et de l'environnement au centre de ses objectifs. Ainsi, une gestion responsable des produits est assurée tout au long de leur cycle de vie : stockage, transport, utilisation et traitement en fin de vie.

TOTAL CÔTE D'IVOIRE évalue périodiquement ses systèmes de management internes pour s'assurer de la pertinence des actions entreprises, mesurer les progrès accomplis et définir de nouveaux objectifs d'amélioration.

TOTAL CÔTE D'IVOIRE élabore et teste régulièrement ses plans d'urgence destinés à faire face à d'éventuelles situations accidentelles et à en limiter les conséquences.

TOTAL CÔTE D'IVOIRE apporte à ses clients les informations et l'assistance nécessaires à l'usage adéquat de ses produits.

TOTAL CÔTE D'IVOIRE, dans un souci de transparence, adopte une attitude constructive de dialogue avec la société civile et les communautés concernées par ses activités.

L'engagement et le comportement individuels dans ces domaines constituent, à tout niveau, un élément essentiel d'appréciation globale des performances de chacun. De même, les pratiques de ses sous-traitants et fournisseurs doivent être cohérentes avec ces principes et prises en compte dans l'appréciation de leurs prestations.

En matière de sécurité en particulier, notre objectif est l'excellence. Pour cela, nous nous engageons à :

- Mettre en place un système cohérent de Management de la sécurité au sein des différents sites.
- Favoriser la mise en œuvre des conditions d'hygiène et de sécurité au travail.
- Fournir les moyens suffisants et appropriés pour améliorer constamment la sécurité dans le respect des exigences réglementaires.
- Communiquer et expliquer à notre personnel notre politique et nos objectifs sécurité.
- Intégrer ainsi la culture sécurité comme un réflexe permanent dans les travaux au quotidien et faire en sorte que les exigences sécurité soient à tout moment un facteur de mobilisation des énergies.
- Former le personnel à tous les niveaux et vérifier qu'il a les compétences pour assurer ses fonctions et ses responsabilités.

Par la participation constructive de tout le personnel, individuellement et collectivement, et par une recherche continue de progrès, nous voulons avoir les meilleurs résultats d'hygiène, de santé, de sécurité, de qualité et de protection de l'environnement.

Cette amélioration continue sera bâtie sur des procédures de contrôle et d'évaluation afin de nous assurer de la conformité de nos activités avec cette politique.



IAN LEPETIT
Directeur Général

LETTRE DU PRÉSIDENT



Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs, Chers Actionnaires,

L'économie ivoirienne a connu en 2012 une forte croissance qui en se combinant avec la réunification du pays, s'est traduite par une progression très significative du marché pétrolier domestique.

Total Côte d'Ivoire a su, mieux que ses concurrents, tirer profit de cet environnement favorable.

L'amélioration de ses capacités logistiques, la qualité des relations nouées, de longue date, avec ses clients, une politique de prospection dynamique sur les segments miniers et lubrifiants, la réouverture de 24 stations dans le centre, le nord et l'ouest du pays lui ont permis, en 2012, de conforter sa position de leader, avec une part de marché en progression de 2,4 points par rapport à 2011.

Total Côte d'Ivoire affiche ainsi au 31 décembre 2012 :

- Des volumes vendus de 364 523 tonnes, dont 201 426 tonnes au niveau du réseau ;
- Une part de marché de 28,4% ;
- Un résultat net de 6 448 948 180 FCFA, en progression de 113% par rapport à l'année 2010.

Ces bons résultats sont liés à la stratégie de développement mise en œuvre dès le lendemain de la crise post électorale qui avait si durement touché notre société. Ils sont aussi le fruit du travail, de la disponibilité et de l'engagement des équipes de Total Côte d'Ivoire à qui je veux ici, en votre nom, rendre un hommage appuyé.

Ils doivent nous inciter, en 2013, à être ambitieux et exigeants. Nous entendons en effet rester la marque de référence des solutions énergétiques en Côte d'Ivoire et poursuivre le développement de notre réseau, de notre portefeuille de clients consommateurs et de nos activités GPL.

Cette ambition se traduit pour 2013 par des prévisions de ventes (384 kT) et de résultat net (6 902 M FCFA) en progression de 9,3% par rapport à 2012.

Chers actionnaires, nous avons pris ensemble, l'an dernier, la décision d'affecter le résultat net de l'exercice 2011 à la consolidation de la situation financière de notre société et de privilégier le financement de nos investissements sur la distribution d'un dividende. Les résultats obtenus en 2012 sont venus justifier la confiance que nous avons alors placée dans l'avenir de Total Côte d'Ivoire. Ils permettent au conseil d'administration de vous proposer un dividende de 7 998 FCFA brut par action, qui représente 78% du résultat net de l'exercice 2012. Dans un environnement porteur, riche en opportunité, ce niveau de dividende nous semble en effet être le meilleur compromis entre la juste rémunération de nos actionnaires et le financement des investissements qui permettront à Total Côte d'Ivoire, en 2013, de capter de nouvelles opportunités de croissance.

Thibault de Langlais

SÉCURITÉ : JE M'ENGAGE TOTALEMENT



pour MOI

je m'engage pour ma propre sécurité.



pour TOI

je m'engage pour la sécurité de mon collègue, de mon équipier; j'ose intervenir pour rappeler les règles si nécessaire.



pour TOUS

je m'engage pour la sécurité de tous, celle de mon équipe, de mon site mais aussi celle des riverains et de ma propre famille.

ORDRE DU JOUR



Service glace en station



Service sous capot en station



Total Card : Le porte-monnaie électronique



Avitaillement

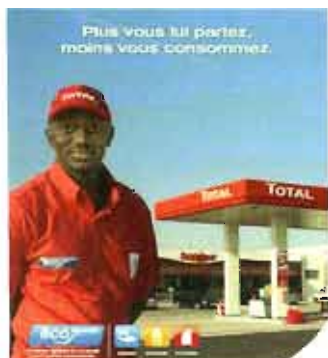
1. Présentation du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2012
2. Présentation des rapports des Commissaires aux comptes sur l'exécution de leur mission
3. Approbation du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées
4. Approbation des états financiers annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2012
5. Affectation du résultat net de l'exercice clos le 31 décembre 2012
6. Quitus aux administrateurs et décharge aux Commissaires aux comptes
7. Renouvellement des mandats de quatre (4) administrateurs
8. Renouvellement des mandats de deux (2) Commissaires aux comptes
9. Indemnités de fonction des administrateurs
10. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE D'ENTREPRISE

➤ Maîtrise de la consommation en énergie

- **Campagne Eco services : "plus vous lui parlez, moins vous consommez"**

Cette campagne publicitaire dispense des conseils aux automobilistes afin de leur permettre d'économiser sur leur consommation de carburants, et ce jusqu'à 7%.



Vérification niveau d'huile



Vérification pression pneu

➤ Actions dans le domaine de la santé

- **Lutte contre le paludisme** : En 2012, Total Côte d'Ivoire a distribué aux habitants du quartier Boribana (Attécoubé) 2000 moustiquaires et des kits éducatifs aux élèves du primaire. Ces kits ont été également distribués à nos clients en station. Les agents ont reçu chacun 2 moustiquaires imprégnées accompagnées de kits pour leurs enfants.
- **Lutte contre le VIH/SIDA** : L'engagement de Total Côte d'Ivoire dans la lutte contre le VIH/SIDA se traduit par
 - la distribution systématique de préservatifs aux agents lors de la remise de leur bulletin de salaire
 - le dépistage gratuit et volontaire des agents
 - la prise en charge confidentielle des agents vivant avec le VIH/SIDA
 - des séances de sensibilisation et de discussions avec des personnes vivant avec le VIH (ONG Amepou)



➤ Soutien d'associations dans le domaine éducatif

- **Partenariat avec l'AREEA / La Page Blanche** : soutien aux enfants polyhandicapés
- **Partenariat avec SOS village d'Enfants** : soutien et dons annuels
- **Partenariat avec Treichville Biafra Olympique (TBO)** : appui pour l'insertion des jeunes désœuvrés dans la vie active (recrutement de 2 pompistes)

➤ Sponsoring sportif

- Depuis 9 ans, le Groupe Total en partenariat avec Citroën est champion du monde des rallyes. Cela a incité Total Côte d'Ivoire à être sponsor leader du rallye du Bandama depuis 2012.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

<i>M. Thibault de Langlais</i>	<i>Président</i>
<i>M. Momar Nguer</i>	<i>Administrateur</i>
<i>M. Ian Lepetit</i>	<i>Administrateur</i>
<i>M. Emmanuel de Fournas</i>	<i>Administrateur</i>
<i>TOTAL OUTRE MER</i>	<i>Administrateur</i>
<i>TOTAL AFRICA Ltd</i>	<i>Administrateur</i>
<i>UA – VIE</i>	<i>Administrateur</i>
<i>AASCOT – BRVM</i>	<i>Administrateur</i>
<i>CNPS</i>	<i>Administrateur</i>

COMMISSAIRES AUX COMPTES

<i>Titulaires</i>	<i>ERNST & YOUNG</i>
	<i>SIGECO</i>
<i>Suppléants</i>	<i>Christian Marmignon</i>
	<i>UNICONSEIL</i>

COMITÉ DE DIRECTION

M. Ian Lepetit	Directeur Général
M. Abel Nandiolo	Directeur Exploitation
M. Christophe Siraudin	Directeur Administratif et Financier
M. Eric Fanchini	Directeur Commercial
M. Philippe Boka-Méné	Directeur Réseau
M. Sékou Kourouma	Directeur Commerce Général
Mme Amélie Mottoh	Directeur Ressources Humaines
M. Pacôme Séblé	Responsable Hygiène, Sécurité, Environnement et Qualité
M. Alahouélé Koné	Chef de département Opérations Dépôts
M. Kassoum Koné	Chef du département Achats & Moyens Généraux
M. Yves Konan	Chef du département Logistique
M. Bernard Yao	Chef du département Travaux

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs les Actionnaires,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire en application des statuts et de la Loi, pour vous rendre compte de l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012, des résultats de cette activité et soumettre à votre approbation les états financiers dudit exercice.

Les comptes de l'exercice clos sont insérés dans le présent rapport.

L'avis de convocation prescrit par la loi vous a été régulièrement communiqué et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition.

Après avoir entendu lecture du présent rapport ainsi que ceux des commissaires aux comptes, vous aurez à vous prononcer sur la répartition du résultat net de l'exercice 2012 et sur la composition de votre conseil d'administration.

Dans le cas où vous nous en donneriez acte, la réunion d'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires de Total Côte d'Ivoire est déclarée ouverte et l'ordre du jour sur lequel nous vous demandons de délibérer est le suivant :

1. Présentation du rapport du conseil d'administration sur la gestion de la société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012
2. Présentation des rapports des commissaires aux comptes sur l'exécution de leur mission
3. Autorisation des conventions réglementées
4. Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2012
5. Affectation du résultat net de l'exercice clos le 31 décembre 2012
6. Quitus aux administrateurs et décharge aux commissaires aux comptes
7. Renouvellement des mandats de quatre (4) administrateurs
8. Renouvellement des mandats de deux (2) commissaires aux comptes
9. Indemnités de fonction des administrateurs
10. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

GESTION DE LA SOCIÉTÉ PENDANT L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2012

CHIFFRE D'AFFAIRES ET ACTIVITÉ COMMERCIALE

Le chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice écoulé constitué presque exclusivement des ventes de produits pétroliers s'élève à la somme de 256 441 M FCFA en progression de 64% par rapport au chiffre d'affaires de l'exercice 2011.

Avec 356,1 kt sur le marché intérieur, les ventes progressent de 131,2 kt par rapport à 2011, soit +58,4% ; à comparer au marché intérieur qui est estimé avoir cru de +45,1%, et que nous estimons comme suit ⁽¹⁾ :

(en kt)	2012	2011	Ecart
Réseau : Produits Blancs	724,5	492,0	232,5
Commerce Général : Produits Blancs	302,3	219,1	83,2
Produits noirs & Autres	21,9	6,1	15,8
GPL	138,7	99,1	39,6
Lubrifiants	12,2	9,0	3,3
Marché terrestre	1 199,7	825,3	374,4
Aviation	53,5	38,3	15,3
Total marché intérieur	1 253,3	863,6	389,7

⁽¹⁾ Source d'information : Statistiques GPP et SIR

Dans ce contexte les quantités vendues par Total Côte d'Ivoire sont les suivantes :

(en kt)	2012	2011	2010
Réseau : Produits Blancs	198,9	122,2	139,3
Commerce Général : Produits Blancs	72,3	48,9	43,3
Produits noirs & Autres	14,2	10,3	7,6
Lubrifiants	6,4	4,4	3,6
GPL	25,3	17,0	22,2
Marché terrestre	317,1	202,8	216,0
Aviation	38,1	21,2	13,5
Soutes locales	0,9	0,9	0,7
Total marché intérieur	356,1	224,8	230,2
Exportation & marine internationale	8,5	6,2	9,1
Total marché	364,5	231,0	239,3

L'évolution des ventes par canal d'activité s'explique comme suit :

- **Réseau** : les ventes ont progressé de +17,6 kt par rapport à 2011 en raison d'un marché en croissance, de la réouverture de 24 stations en zone ex CNO et de la poursuite de notre politique de modernisation avec la réhabilitation des 7 dernières stations du projet Ivoire (21 stations rénovées en tout). On notera aussi l'ouverture de 30 nouvelles boutiques permettant d'atteindre 55 points de vente opérationnels dont 13 « Bonjour ».
- **Commerce Général** : les ventes ont été positivement impactées par les volumes des clients miniers (+121% versus 2011), la progression des ventes ONUCI (+37%), la reprise des volumes de nos clients traditionnels et l'arrivée de nouveaux clients TP.
- **Lubrifiants (hors réseau)** : les lubrifiants hors réseau sont en progrès de 1,1 kt soit +40% grâce notamment aux contrats des miniers, au développement de notre politique distributeurs, enfin à notre position de leader sur le segment OEMs. Les lubrifiants Réseau progressent aussi de 1 kt soit de 62%.
- **GPL** : Contrairement à 2011, en 2012, nous n'avons pas souffert de problème de disponibilité de la ressource et avons contractualisé des capacités de passage additionnelles.
- **Produits noirs** : la performance est liée à la reprise des volumes de notre client sur ce canal de vente (+36%).
- **Aviation** : Les principales compagnies aériennes sont en portefeuille en 2012.

Parts de marché estimées

Estimations	2012	2011	2010
Réseau : Produits Blancs	27,4%	24,8%	25,3%
Commerce Général	27,4%	26,6%	22,9%
GPL	18,3%	17,1%	17,5%
Aviation	71,2%	55,4%	22,5%
Lubrifiants	52,1%	48,9%	46,2%
Marché terrestre	28,4%	26,0%	25,0%

INVESTISSEMENTS

L'exécution du budget d'investissements se détaille comme indiqué dans le tableau ci-après:

(en M FCFA)	Réalisé 2012	Objectif 2013
Réseau nouveau	314	674
Réseau existant	2 668	1 283
Consommateurs	731	1066
GPL	1832	1 548
Aviation	40	66
Lubrifiants	37	174
Dépôt MSTT	224	406
Informatique	60	190
Matériels, mobiliers et autres	210	85
Investissements financiers	139	1 270
TOTAL	6 255	6 762

Les investissements se sont élevés à 6 255 M FCFA en 2012, c'est-à-dire une enveloppe sensiblement en hausse (+2,7 G CFA) par rapport à 2011 et 2010.

Les investissements ont été réalisés comme suit :

- **Réseau nouveau** : nouvelles stations Angré et Bingerville (fin des travaux en 2013).
- **Réseau existant** : (i) poursuite des reconstructions de stations au Nord (24 réouvertes au 31.12.2012), (ii) fin du projet Ivoire (7 stations réhabilitées en 2012, 21 au total) (iii) ouvertures de 30 nouvelles boutiques portant le total à 55 points de vente et (iv) achat d'un terrain.
- **Commerce Général et lubrifiants** : installations de stockage sur sites clients.
- **GPL** : Achat de bouteilles pour 1 360 M FCFA.

RÉSULTAT ET AFFECTATION DU BÉNÉFICE NET DE L'EXERCICE 2012

(en M FCFA)	2012	2011	Ecart
Marge Commerciale	20 770	15 129	5 641
Frais Fixes*	-9 226	-9 712	486
Amortissements & Provisions*	-2 429	-3 105	676
Impôts	-2 366	-1 728	-638
Frais Financiers & Autres	-300	-372	72
Résultat Net	6 449	212	6 237

*partie non réallouée en marge

La croissance du résultat entre 2011 et 2012 s'explique principalement par :

- Une augmentation de la marge pétrolière de 4 732 M FCFA
 - dont effet volume + 7 766 M FCFA
 - et effet marge - 3 034 M FCFA
- Une hausse des marges non pétrolières de 908 M FCFA en raison de l'augmentation des commissions monétiques, des refacturations d'investissements et de services, et des loyers sur nouvelles stations.
- La diminution des frais fixes de 783 M FCFA, essentiellement du fait de la non reconduction des charges liées à (i) la crise, (ii) au contrôle fiscal et (iii) au plan de départ (2010 / 2011).
- La diminution des provisions clients de 884 M FCFA.
- L'augmentation des amortissements du fait des niveaux d'investissements élevés sur les trois (3) derniers exercices.

Le résultat net de Total Côte d'Ivoire s'établit donc, au titre de l'exercice 2012, à **6 448 948 180 FCFA**.

Nous vous proposons l'affectation suivante du bénéfice de l'exercice :

Origines	Montant	Affectations	Montant
Report à nouveau antérieur (pertes)	-	Réserve légale	-
Report à nouveau (bénéficiaire)	3 803 818 816	Autres réserves (disponibles)	-
Résultat net de l'exercice	6 448 948 180	Dividendes	5 035 767 252
Prélèvement sur les réserves libres	-	Autres affectations	-
		Report à nouveau	5 216 999 744
Total (A)	10 252 766 996	Total (B)	10 252 766 996

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2012

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des états financiers annuels de la société Total Côte d'Ivoire S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les états financiers annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

I. OPINION SUR LES ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des états financiers et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice, conformément aux règles et méthodes comptables édictées par l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable.

II. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels.

Les commissaires aux comptes :

SIGECO

Ernst & Young

Bernard N'Dabian Kroah Bilé

Jean-François Albrecht

Associé

Associé

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2012

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1. Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Convention autorisée au cours de l'exercice écoulé

En application des articles 438 à 448 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous vous signalons que la convention suivante a été conclue au cours de l'exercice.

Contrat de Recherches & Développement avec la société Total Raffinage & Marketing

Administrateur concerné : Monsieur Thibault de Langlais

Objet : Prestations de recherche et développement fournies par Total Raffinage et Marketing à Total Côte d'Ivoire. Par avenant en date du 1er septembre 2012, cette convention a été reconduite pour l'exercice 2012 avec effet rétroactif au 1er janvier 2012.

Modalités et rémunération : La rémunération des prestations est prévue à l'article 5 du contrat. Le montant facturé correspond à une quote-part des charges attribuables à Total Côte d'Ivoire.

Le montant comptabilisé en charge par la société au titre de l'exercice 2012 s'élève à FCFA 69 607 129.

2. Convention déjà approuvée par l'assemblée générale

En application de l'article 440 alinéa 7 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons été informés que l'exécution de la convention suivante, approuvée au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Contrat d'assistance générale avec la société Total Outre-Mer, administrateur

Objet : Prestations d'assistance générale fournies par Total Outre-Mer à Total Côte d'Ivoire en date du 18 mai 2010. La convention est renouvelable annuellement par tacite reconduction.

Modalités et rémunération : La rémunération des prestations d'assistance générale est prévue à l'article 4. Le prix de marché des Services Indirects rendus par Total Outre-Mer dans le cadre de cette convention au profit de Total Côte d'Ivoire correspond à une quote-part de l'ensemble des coûts réels supportés par Total Outre-Mer pour la réalisation de ces services indirects augmentée d'une marge calculée sur une partie des coûts conformément à la méthode du prix de revient majoré, habituellement utilisée pour ce type de prestations.

Le montant comptabilisé en charge par la société au titre de l'exercice 2012 s'élève à FCFA 534 507 775.

Les commissaires aux comptes

SIGECO

Ernst & Young

Bernard N'Dabian Kroah Bilé
Associé

Jean-François Albrecht
Associé

DÉLIBÉRATIONS

APPROBATION DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2012

Les états financiers, à savoir le compte de résultat, le bilan et le tableau des emplois et ressources qui sont présentés à l'annexe de la présente plaquette, sont soumis à votre approbation.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Les membres du conseil d'administration ont été tenus informés de l'existence de deux (2) conventions entrants dans le champ d'application des articles 438 à 448 de l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique :

- un contrat d'assistance générale conclu entre Total Outre-Mer et Total Côte d'Ivoire S.A,
- un contrat de recherche et développement conclu entre Total Raffinage & Marketing et Total Côte d'Ivoire

Ces conventions ont été portées à la connaissance des commissaires aux comptes.

Après lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes, il vous sera proposé de vous prononcer sur la poursuite de ces conventions avec Total Outre-Mer et Total Raffinage & Marketing.

QUITUS AUX ADMINISTRATEURS ET DÉCHARGE AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

Après la lecture des rapports du conseil d'administration sur la gestion de la société et des commissaires aux comptes, il est proposé à l'assemblée générale de donner quitus à tous les administrateurs pour leur gestion ainsi que décharge aux commissaires aux comptes.

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2012

Il est proposé aux actionnaires d'affecter le résultat net de Total Côte d'Ivoire de **6 448 948 180 FCFA** au titre de l'exercice 2012, ainsi qu'il a été présenté par le conseil d'administration dans son rapport.

EXPIRATION ET RENOUVELLEMENT DU MANDAT DE QUATRE (4) ADMINISTRATEURS

L'assemblée générale est informée de l'expiration du mandat d'administrateur Monsieur Emmanuel de Fournas, à l'issue de la présente assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 2012.

Il est proposé aux actionnaires de renouveler le mandat de Monsieur Emmanuel de Fournas pour une période de trois (3) ans devant expirer à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

L'assemblée générale est informée de l'expiration du mandat d'administrateur de la société Total Outre-Mer, dont le représentant permanent est Monsieur Thibault de Langlais, à l'issue de la présente assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 2012.

Il est proposé aux actionnaires de renouveler le mandat de la société Total Outre-Mer pour une période de trois (3) ans devant expirer à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

L'assemblée générale est informée de l'expiration du mandat d'administrateur de la société de TOTAL AFRICA Ltd, dont le représentant permanent est Monsieur Gérard Pruneau, à l'issue de la présente assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 2012.

Il est proposé aux actionnaires de renouveler le mandat de la société TOTAL AFRICA Ltd pour une période de trois (3) ans devant expirer à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

L'assemblée générale est informée de l'expiration du mandat d'administrateur de l'AASCOT-BRVM, dont le représentant permanent est Monsieur Boniface Lezou, à l'issue de la présente assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 2012.

Il est proposé aux actionnaires de renouveler le mandat de l'AASCOT-BRVM pour une période de trois (3) ans devant expirer à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

RENOUVELLEMENT DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

L'assemblée générale est informée de l'expiration du mandat du commissaire aux comptes titulaire ERNST & YOUNG ainsi que du mandat du commissaire aux comptes suppléant de Monsieur Christian Marmignon à l'issue de la présente l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2012.

Il est proposé aux actionnaires de renouveler le mandat de commissaire aux comptes titulaire du cabinet ERNST & YOUNG et de commissaire aux comptes suppléant de Monsieur Christian Marmignon pour une nouvelle période de six (6) ans devant expirer à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2018.

INDEMNITÉ DE FONCTION DES ADMINISTRATEURS

Il est proposé à l'assemblée générale, conformément à l'article 19 des statuts, d'allouer à l'ensemble des administrateurs, une indemnité de fonction d'un montant brut de 20 millions de FCFA au titre de l'exercice 2012, du même niveau que celle de l'exercice précédent, dont la répartition sera librement décidée par le conseil d'administration.

Cette indemnité de fonction sera maintenue jusqu'à nouvel ordre, et portée dans les charges d'exploitation.

Nous tenons à remercier les cadres, agents de maîtrise et employés de la société pour leurs efforts, leur confiance et le travail qu'ils ont accompli.

RÉSOLUTIONS

Nous vous remercions de bien vouloir adopter les résolutions à l'ordre du jour dont nous allons vous donner successivement lecture.

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du conseil d'administration sur l'exercice 2012 ainsi que le rapport général des commissaires aux comptes sur cet exercice, approuve ces documents dans toutes leurs parties, ainsi que les états financiers annuels de l'exercice 2012 tels que ceux-ci ont été présentés.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale prend acte du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées visées aux articles 438 à 448 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit des sociétés commerciales et du GIE.

TROISIÈME RÉSOLUTION

Les états financiers présentés à l'assemblée générale font ressortir un bénéfice net de **6 448 948 180 FCFA** auquel s'ajoute un report à nouveau antérieur de 3 803 818 816 FCFA, ce qui donne un bénéfice distribuable de 10 252 766 996 FCFA. L'assemblée générale décide de l'affecter de la manière suivante :

- Distribution d'un dividende global de **5 035 767 252 FCFA**
- Le solde en report à nouveau **5 216 999 744 FCFA**

Le dividende qui reviendrait à chacune des 629 616 actions est ainsi de **7 998 FCFA brut, soit 7 200 FCFA net** après prélèvement de l'IRVM.

La réserve légale ayant atteint la limite légale de 20% du capital, il n'est plus nécessaire d'y affecter une partie du bénéfice.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale donne quitus aux administrateurs pour leur gestion et décharge aux commissaires aux comptes.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale décide de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Emmanuel de Fournas, expirant à l'issue de la présente assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2012, pour une nouvelle période de trois (3) ans devant expirer à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

SIXIÈME RÉSOLUTION

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale décide de renouveler le mandat d'administrateur de Total Outre-Mer représentée par Monsieur Thibault de Langlais, expirant à l'issue de la présente assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2012, pour une nouvelle période de trois (3) ans devant expirer à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

SEPTIÈME RÉOLUTION

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale décide de renouveler le mandat d'administrateur de TOTAL AFRICA Ltd représentée par Monsieur Gérard Pruneau, expirant à l'issue de la présente assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2012, pour une nouvelle période de trois (3) ans devant expirer à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

HUITIÈME RÉOLUTION

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale décide de renouveler le mandat d'administrateur de l'AASCOT-BRVM représentée par Monsieur Boniface Lezou, expirant à l'issue de la présente assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2012, pour une nouvelle période de trois (3) ans devant expirer à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

NEUVIÈME RÉOLUTION

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale décide de renouveler le mandat de commissaire aux comptes titulaire de ERNST & YOUNG, expirant à l'issue de la présente assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2012, pour une nouvelle période de six (6) ans devant expirer à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

DIXIÈME RÉOLUTION

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale décide de renouveler le mandat de commissaire aux comptes suppléant de Monsieur Christian Marmignon, expirant à l'issue de la présente assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2012, pour une nouvelle période de six (6) ans devant expirer à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

ONZIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale décide de fixer à 20 000 000 FCFA le montant global annuel brut de l'indemnité de fonction attribuée à l'ensemble des administrateurs et laisse le soin au conseil d'administration d'en assurer la libre répartition.

DOUZIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de l'original ou d'une copie du procès-verbal de la présente réunion, à l'effet d'effectuer toutes les formalités légales et ses suites.

ANNEXES

COMPTE DE RÉSULTAT

(en millions de FCFA)

	- 2011	2012
Chiffre d'affaires	155 723	256 011
Autres produits	719	430
CHIFFRE D'AFFAIRES ET AUTRES PRODUITS	156 442	256 441
Achats de marchandises et variation de stocks	(132 761)	(222 332)
Autres achats	(339)	(752)
Transports	(4 768)	(7 517)
Services extérieurs	(7 442)	(9 072)
Impôts et taxes	(1 038)	(787)
Autres charges	(2 294)	(1 419)
Total achats et frais divers	(148 642)	(241 880)
VALEUR AJOUTÉE	7 800	14 561
Charges de personnel	(3 864)	(3 392)
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	3 935	11 169
Transfert de charges		
Dotations aux amortissements et aux provisions nettes	(1 712)	(2 073)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	2 224	9 097
Produits financiers	41	141
Charges financières	(306)	(424)
RÉSULTAT FINANCIER	(264)	(282)
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	1 960	8 815
Produits hors activités ordinaires	0	0
Charges hors activités ordinaires	(20)	0
RÉSULTAT HORS ACTIVITÉS ORDINAIRES	(20)	0
Impôts sur le résultat	(1 728)	(2 366)
BÉNÉFICE NET	212	6 449

BILAN

(en millions de FCFA)

ACTIFS

Charges immobilisées
Immobilisations incorporelles
Immobilisations corporelles
Immobilisations financières

Actifs immobilisé

Stocks
Créances et emplois assimilés

Actif circulant

Trésorerie - Actif

Total Actif

PASSIF

Capital, primes et réserves
Résultat net de l'exercice
Autres capitaux propres

Capitaux propres

Dettes financières diverses
Provisions financières pour risques et charges

Dettes financières et ressources assimilées

Clients, avances reçues
Fournisseurs d'exploitation
Dettes fiscales et sociales et autres dettes

Passif circulant

Trésorerie - Passif

Total Passif

2011	2012
0	0
893	1 003
13 864	17 583
4 626	4 701
19 383	23 286
10 856	12 208
26 118	27 823
36 974	40 030
3 655	5 667
60 011	68 983
2011	2012
17 909	18 121
212	6 449
4 033	4 033
22 154	28 603
1 132	1 037
1 571	1 773
2 703	2 810
5 390	6 075
20 022	24 021
2 485	3 348
27 896	33 445
7 257	4 126
60 011	68 983

TABLEAU FINANCIER DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES

(en millions de FCFA)

	2011	2012
RESSOURCES		
Capacité d'autofinancement globale	1 944	8 578
Cessions d'immobilisations Incorporelles		
Cessions d'immobilisations corporelles		
Cessions d'immobilisations financières		
Augmentation de capital par apports nouveaux		
Autres dettes financières		112
Variation du besoin de financement		5265
Total ressources	1 944	13 955
EMPLOIS		
Dividendes	1 515	
Acquisition d'immobilisations incorporelles	36	19
Acquisition d'immobilisations corporelles	4 225	4 871
Acquisition d'immobilisations financières	42	375
Remboursement autres dettes financières		208
VNC /cessions d'immobilisations		
Variation du besoin de financement	386	3339
Total emplois	6 204	8 812
Variation de trésorerie	-4 260	5 143

COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS AUX ÉTATS FINANCIERS

PRINCIPES COMPTABLES

Base d'établissement des états financiers annuels

Les états financiers annuels ont été établis conformément aux dispositions du droit comptable du Sysc - OHADA.

Les opérations inscrites en comptabilité sont enregistrées à leur coût historique à l'exception des immobilisations corporelles figurant dans le fichier des immobilisations au 1^{er} octobre 1993 qui ont été réévaluées (ainsi que leurs amortissements), conformément aux dispositions de la loi de Finance pour la gestion 1995.

Charges immobilisées et immobilisations incorporelles

Les frais divers d'établissement sont amortis sur une durée de 5 ans selon la méthode de l'amortissement linéaire. Toutefois, le droit comptable de l'OHADA admet qu'un amortissement exceptionnel des frais d'établissement puisse être pratiqué afin de rendre possible la distribution de dividendes lorsque les réserves libres sont inférieures à la valeur nette comptable de ces frais d'établissement.

Le fonds de commerce ne fait pas l'objet d'amortissement conformément aux règles comptables en vigueur.

Immobilisations corporelles et amortissements

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques, à l'exception des biens apportés par les sociétés ESSO CI, TRANSCOGAZ et ELF OIL CI qui sont enregistrés à leur valeur d'apport. Les immobilisations corporelles existant dans le fichier des immobilisations au 1^{er} octobre 1993 ont toutefois été réévaluées ainsi que leurs amortissements par application d'un coefficient de 1,4.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilisation estimée :

• Constructions	20 ans
• Citernes des dépôts et installations aviation	15 ans
• Matériel, citernes prêtées aux utilisateurs, bouteilles de gaz	10 ans
• Mobilier, matériel de bureau et d'habitation	10 ans
• Matériel prêté aux utilisateurs (sauf citernes)	5 ans
• Matériel informatique	5, 3 et 2 ans
• Véhicules	3 ans

Titres de participation

Les titres de participation sont valorisés à leur coût d'acquisition. Cependant, il est constitué une provision pour dépréciation lorsque la valeur d'inventaire desdits titres est inférieure à la valeur nette comptable à la clôture de l'exercice.

Créances

Les créances figurent au bilan à leur valeur nominale.

Les créances font l'objet d'une provision pour dépréciation au cas par cas, en fonction du risque de non recouvrement estimé.

Stocks

Les stocks sont évalués au coût moyen pondéré des achats.

Les stocks obsolètes ou dégradés font l'objet d'une dépréciation.

Provisions réglementées

La contribution de la société à la constitution des stocks de sécurité, prélevée jusqu'au 30 avril 1991 sur la marge de distribution des produits pétroliers conformément à la structure officielle des prix des hydrocarbures jusqu'à cette date, font l'objet de la part de la société Total Côte d'Ivoire S.A d'une provision inscrite au passif du bilan dans les comptes de provisions réglementées en exonération temporaire d'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux.

Situation fiscale latente

La situation fiscale latente résulte des différences temporelles.

Le droit comptable du Syc-OHADA ne prévoit pas la comptabilisation de la situation fiscale latente.

Seul l'impôt sur les bénéfices exigible au titre de l'exercice est comptabilisé. Selon les dispositions de ce nouveau référentiel comptable, les impôts différés correspondants doivent être mentionnés dans la rubrique II.A.6 de l'état annexé.

COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN

Le total bilan a connu une hausse de 15% en 2012 pour atteindre 69 milliards de FCFA.

Les actifs longs termes, qui ont progressé de 20%, s'élèvent à 23 milliards de FCFA du fait notamment des investissements Réseau et GPL (achat de bouteilles).

Les actifs circulants, qui ont progressé de 8%, s'élèvent à 40 milliards de FCFA. L'augmentation des Stocks et des Créances et Emplois assimilés reste contenue relativement à la progression des volumes vendus (+58,4%).

Les capitaux propres incluent l'affectation en report à nouveau de 100% du résultat de l'exercice 2011, conformément aux décisions de l'assemblée générale du 16 mai 2012.

Les dettes financières passent de 2,7 à 2,8 milliards de FCFA en 2012 et sont composées des consignes bouteilles de gaz à hauteur de 1,0 milliard de FCFA et des provisions financières pour risques et charges de 1,8 milliard de FCFA.

L'encours de la dette d'exploitation passe de 28 milliards à 33 milliards de FCFA en 2012. Elle se compose essentiellement des achats de produits pétroliers et de la péréquation produit à payer.

Il n'a pas été jugé adéquat de provisionner les titres SIR inscrits dans nos livres pour 2 866 millions de FCFA.

Immobilisations corporelles & incorporelles

Les mouvements intervenus au cours de l'exercice se résument comme suit, en millions de FCFA :

	31/12/2011	Acquisitions et transferts	Cessions et transferts	31/12/2012
Immobilisations Incorporelles	893	129	0	1 022
Terrains	1 382	0	(78)	1 304
Bâtiments	13 292	610	(508)	13 395
Installations et agencements	4 052	1 416	0	5 468
Matériel	31 122	4 546	0	35 668
Matériel de transport	566	3	(3)	566
Valeurs brutes	51 307	6 705	(590)	57 422
Amortissements	(36 529)	(2 286)	0	(38 815)
Provisions	(21)		0	(21)
Valeurs nettes	14 757	4 419	(590)	18 586

Au niveau des immobilisations corporelles nettes, les faits marquants de l'année sont :

- 6116 M FCFA d'acquisitions corporelles et incorporelles brutes nouvelles,
- 1699 M FCFA de transfert d'immobilisations en cours vers des immobilisations définitives,
- Les dotations aux amortissements au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2012 sont de 2 266 M FCFA pour les immobilisations corporelles et de 20 M FCFA pour les immobilisations incorporelles.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières se décomposent comme suit, en millions de FCFA :

	31/12/2011	Augmentations	Cessions	31/12/2012
Prêts et créances à plus d'un an	103		(55)	48
Dépôts et cautionnements	244	186		430
Titres de participation minoritaire	4 279		(56)	4 223
Total	4 626	186	(111)	4 701

Le détail de ces postes est le suivant :

<i>Prêt et créances à plus d'un an</i>	31/12/2011	31/12/2012
Prêt à SESP	18	18
Prêt au personnel	103	48
Créances à plus d'un an	0	0
Total Brut	121	66
Provision pour dépréciation	(18)	(18)
Total	103	48

Le prêt SESP porte intérêt au taux de la BCEAO majoré de 1,25 point. Aucun intérêt n'a été décompté sur l'exercice en raison de la mise en sommeil de cette société. Ce prêt fait l'objet d'une provision pour dépréciation à hauteur de 18 M FCFA.

<i>Dépôts et cautionnements</i>	31/12/2011	Augmentations	Diminutions	31/12/2012
Loyers payés d'avance	211	260	(76)	395
Autres dépôts et cautions	51	3	(2)	52
Valeurs brutes	262	263	(78)	447
Provisions pour dépréciation	(18)			(18)
Valeurs nettes	244			430

L'augmentation des loyers payés d'avances est constituée de 139 M FCFA de nouveaux loyers de l'exercice et de 120 M FCFA d'un transfert du compte Immobilisations en cours. La diminution correspond au déclassement vers un compte de court terme de la part à moins d'un an desdits loyers.

Participations

	Part du capital au 31/12/2012	Nbre de titres au 31/12/2012	Val. Brute au 31/12/2011	Val. Brute au 31/12/2012
SIFAL	35,00%	4 900	553	553
SESP	42,45%	688	11	11
SIR	20,35%	793 650	2 866	2 866
GESTOCI	37,50%	9 000	90	90
SOCOPRIM SA	4,78%	6 940	694	694
SIAP	35,00%	105 020	53	53
CIE	0,18%	5 091	20	20
Total valeur brute			4 287	4 287
Provisions pour dépréciation			(8)	(63)
Total valeur nette			4 279	4 224

La provision sur titres atteint 63 M FCFA et se décompose en une provision de 11 M FCFA couvrant entièrement la valeur des titres SESP et une provision de 53 M FCFA couvrant entièrement la valeur des titres SIAP.

Actif circulant

CLIENTS	31/12/2011	Variation	31/12/2012
En cours client	27 162	1 819	28 981
Provision client	(6 473)	(490)	(6 963)
Total	20 689	1 329	22 018

L'encours client augmente de 1 819 M FCFA par rapport à 2011.

La provision client augmente de 490 M FCFA dont 647 M FCFA de dotation et -157 M FCFA de reprise sur l'année.

AUTRES ACTIFS	31/12/2011	Variation	31/12/2012
	5 428	376	5 804

Augmentation de ce poste de 376 M FCFA du fait d'une augmentation de la subvention GPL à recevoir qui passe de 1 241 à 3 121 M FCFA fin 2012, compensée essentiellement par une réduction du poste TVA déductible.

Capital, primes et réserves

Les variations de l'exercice se présentent comme suit, en millions de FCFA :

	31/12/2011	Augmentations	Diminutions	31/12/2012
Capital social	3 148			3 148
Prime d'émission	1 106			1 106
Prime de fusion	7 800			7 800
Ecart de réévaluation	1 633			1 633
Réserves indisponibles	630			630
Réserves libres	3 592	212	0	3 804
Valeurs brutes	17 909	212	0	18 121

A l'issue de l'assemblée générale du Mercredi 16 mai 2012, les réserves disponibles ont été portées à 3 804 M FCFA, par affectation de 100% du résultat de l'exercice 2011, soit une hausse de 212 M FCFA. Les réserves indisponibles au 31 décembre 2012 ne concernent que les réserves légales de 630 M FCFA.

Autres capitaux propres

Cette rubrique correspond aux provisions règlementées et comprend, en millions de FCFA :

	31/12/2011	Augmentations	Diminutions	31/12/2012
Prov. Pour stock de sécurité	4 033			4 033
Total	4 033			4 033

Dettes financières et ressources assimilées

	31/12/2011	Augmentations	Diminutions	31/12/2012
Autres dettes* : consignations bouteilles	1 132	111	(207)	1 037
Provisions financières**	1 571	303	(101)	1 773
Total	2 703	414	(308)	2 810

L'augmentation des Autres dettes correspond aux consignations de bouteilles GPL de l'année ; la diminution correspond aux gains sur consignes selon la méthode validée avec les commissaires aux comptes.

La variation nette de 201 M FCFA des provisions financières est répartie en une augmentation des provisions pour risques et charge de 112 M FCFA et une augmentation de la provision retraite de 89 M FCFA.

COMPLÉMENT D'INFORMATION RELATIFS AU COMPTE DE RÉSULTAT

Chiffre d'Affaires

Ventes de produits pétroliers
Produits accessoires (dont loyers & commissions)
Produits divers
Reprise provisions exploitation

31/12/2011	31/12/2012
155 025	254 982
698	1 030
627	249
92	181
156 442	256 441

Produits divers :

Gains sur consignation bouteilles
Produits des autres activités

228	207
399	42

Reprise provisions d'exploitation :

Sur stock
Sur créances

81	24
10	157

Autres Achats

Les autres achats passent de 339 M à 752 M FCFA.

Transports

Les frais de transports augmentent de 2 749 M, passant de 4 768 M à 7 517 M FCFA.

- Transport sur ventes 6968 M FCFA
- Frais de déplacement 549 M FCFA

Services extérieurs

La répartition est la suivante :

Coût passage & Autres produits pétroliers
Autres services extérieurs

31/12/2011	31/12/2012
3 252	5 031
4 190	4 041
7 442	9 072

Impôts et taxes

Les impôts et taxes baissent de 251 M FCFA, passant de 1038 M FCFA en 2011 à 787 M FCFA en 2012.

Autres charges

La baisse de 876 M FCFA par rapport à 2011 se décompose comme suit :

Diminution de la dotation aux provisions créances douteuses	-874 M FCFA
Pertes sur créances irrécouvrables	-354 M FCFA
Autres charges	+352 M FCFA

Charges de personnel

Les frais de personnel baissent de 472 M par rapport à 2011. Les exercices 2010 et 2011 intégraient les coûts liés à un plan de départ volontaire.

Dotations aux amortissements et provisions nettes

	31/12/2011	31/12/2012
Amortissement immobilisations	1 577	2 286
Dotations pour prov. long terme	451	303
Reprise pour risque	-316	-516
Reprise pour retraite	0	

La dotation aux amortissements passe de 1577 à 2286 M FCFA, soit une hausse de 709 M FCFA réalisée suite à la poursuite de notre programme d'investissement.

Résultats Financiers

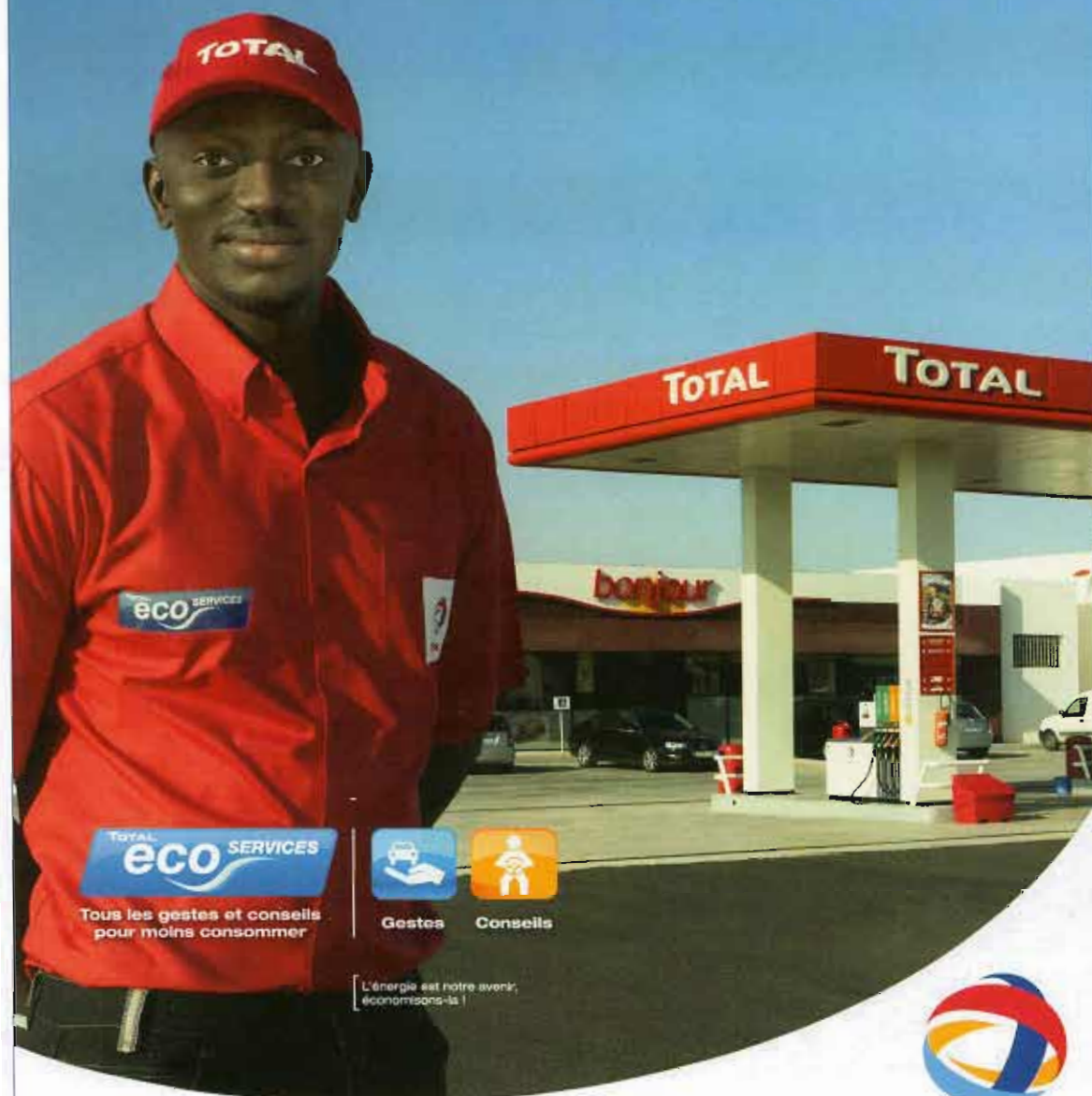
	31/12/2011	31/12/2012
Revenus des titres de participation :	10	10
Autres	-273	-292

Résultats hors activités ordinaires

	31/12/2011	31/12/2012
Plus value de cession	-20	0

CARNET DE L'ACTIONNAIRE

Plus vous lui parlez,
moins vous consommez.



TOTAL eco SERVICES
Tous les gestes et conseils
pour moins consommer

 **Gestes**  **Conseils**

L'énergie est notre avenir,
économisons-la !

Vous ne viendrez plus chez nous par hasard

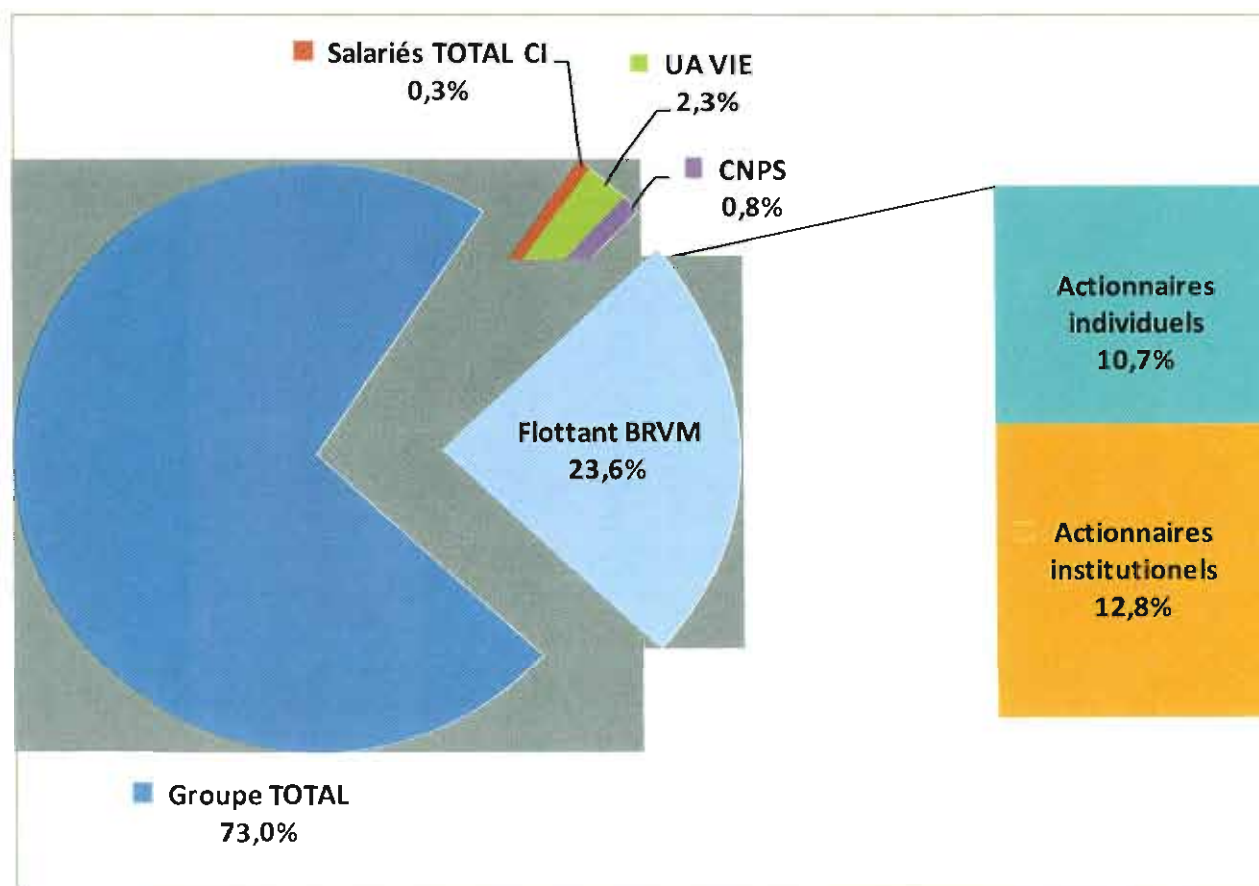


TOTAL

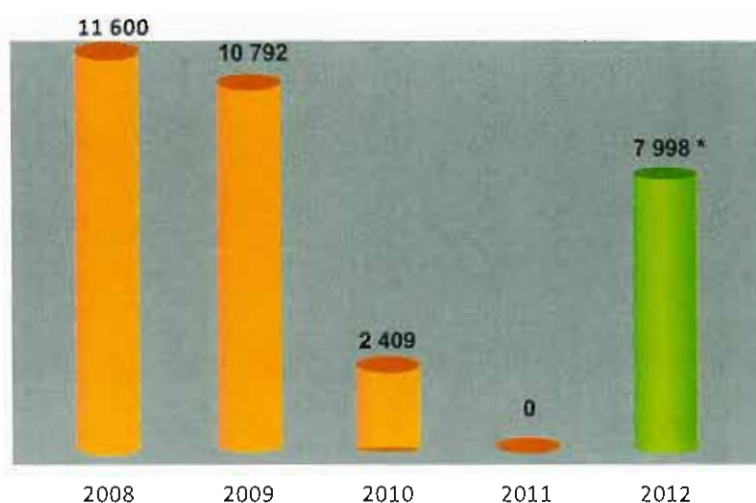
ACTIONNARIAT

La répartition du capital de notre société est restée globalement inchangée au cours de l'exercice, soit au 31 décembre 2012 :

TOTAL OUTRE-MER	47,02%
TOTAL AFRICA LTD	25,97%
UA – VIE	2,31%
CNPS	0,83%
Public ivoirien et personnel de TOTAL COTE D'IVOIRE	23,87%



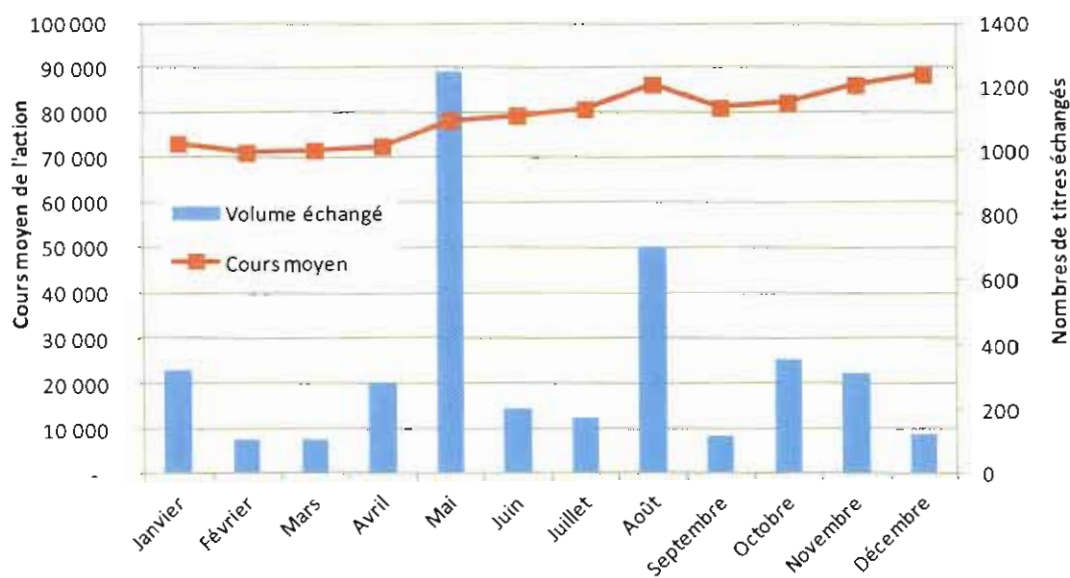
DIVIDENDE DES CINQ (5) DERNIERS EXERCICES EN FCFA / ACTION



* Sous réserve de l'approbation par l'Assemblée Générale du 23 mai 2012

PERFORMANCE DE L'ACTION

Cours moyen et volumes d'échanges de l'action TOTAL COTE d'IVOIRE en 2012



**Après 9 titres
on connaît la route.**



9ème titre consécutif pour Sébastien Loeb.

Un exploit qui confirme la performance et la qualité des lubrifiants TOTAL, partenaire du team Citroën. TOTAL félicite Sébastien Loeb et Daniel Elena pour leur neuvième titre de Champions du Monde des Pilotes de Rallye en 2012*.

www.lubricants.total.com

*Sous réserve de la publication officielle des résultats par la FIA.



Vous ne nous choisirez pas par hasard.

TOTAL

NOTES PERSONNELLES

NOTES PERSONNELLES

NOTES PERSONNELLES

Conception : Service Communication Total Côte d'Ivoire S.A.
Crédit photos : Total Côte d'Ivoire S.A.
Tous droits réservés : Total Côte d'Ivoire S.A.

TOTAL CÔTE D'IVOIRE
Société anonyme au capital de 3 148 080 000 FCFA
Immeuble Nour Al Hayat
01 BP 336 ABIDJAN 01
CI-ABJ-1976-B-17247

POUVOIR

Je soussigné(e) ⁽¹⁾,

NOM :

PRENOMS :

ADRESSE COMPLETE :

.....

Propriétaire de actions de la société Total Côte d'Ivoire S.A, agissant en qualité d'actionnaire de ladite société, donne par la présente pouvoir à ⁽²⁾ :

M / Mme :

Ou à défaut à

M / Mme :

à l'effet de :

- Assister à l'assemblée générale ordinaire convoquée le **Jeudi 23 mai 2013** à 09 heures 30 minutes à l'hôtel PULLMAN sis à Abidjan - Plateau, ainsi qu'à toutes autres assemblées qui seraient successivement réunies à l'effet de délibérer sur le même ordre du jour, en cas de remise pour défaut de quorum ou pour toute autre cause,
- Signer les feuilles de présence et toutes autres pièces, prendre part à toutes délibérations, émettre tous votes, accepter toutes fonctions qui pourraient m'être conférées et généralement faire le nécessaire.

Fait à, le
Signature précédée de la mention « Bon pour pouvoir »

Afin de permettre à l'assemblée de délibérer valablement, vous voudrez bien en cas d'impossibilité de participer à l'assemblée, retourner le présent pouvoir à l'établissement bancaire où sont détenues vos actions.

(1) : Si le titulaire des actions est une personne morale, indiquer la nature, la forme et éventuellement le capital de celle-ci.

(2) : La présente procuration peut être retournée sans indication de mandataire. Il sera alors émis au nom du signataire un vote favorable à l'adoption des projets de résolutions présentées par le conseil d'administration.



Chaque jour vous êtes des millions à choisir TOTAL.
Entre nous, c'est une histoire de confiance.



TOTAL

Service Communication

TOTAL Côte d'Ivoire S.A

Siège social : Immeuble Nour Al Hayat

Société Anonyme au capital de 3 148 080 000 Fcfa / R.C n° CI-ABJ-1976-B-17247

01 BP 336 Abidjan 01

Tél.: (225) 20316116

Fax: (225) 20334208 / 20218252



RÉSUMÉ DU RAPPORT ANNUEL 2012
TOTAL Côte d'Ivoire S.A.

LETTRE DU PRÉSIDENT

Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs, Chers Actionnaires,

L'économie ivoirienne a connu en 2012 une forte croissance qui en se combinant avec la réunification du pays, s'est traduite par une progression très significative du marché pétrolier domestique.

Total Côte d'Ivoire a su, mieux que ses concurrents, tirer profit de cet environnement favorable.

L'amélioration de ses capacités logistiques, la qualité des relations nouées, de longue date, avec ses clients, une politique de prospection dynamique sur les segments miniers et lubrifiants, la réouverture de 24 stations dans le centre, le nord et l'ouest du pays lui ont permis, en 2012, de conforter sa position de leader, avec une part de marché en progression de 2,4 points par rapport à 2011.

Total Côte d'Ivoire affiche ainsi au 31 décembre 2012 :

- Des volumes vendus de 364 523 tonnes, dont 201 426 tonnes au niveau du réseau ;
- Une part de marché de 28,4% ;
- Un résultat net de 6 448 948 180 FCFA, en progression de 113% par rapport à l'année 2010.

Ces bons résultats sont liés à la stratégie de développement mise en œuvre dès le lendemain de la crise post électorale qui avait si durement touché notre société. Ils sont aussi le fruit du travail, de la disponibilité et de l'engagement des équipes de Total Côte d'Ivoire à qui je veux ici, en votre nom, rendre un hommage appuyé.

Ils doivent nous inciter, en 2013, à être ambitieux et exigeants. Nous entendons en effet rester la marque de référence des solutions énergétiques en Côte d'Ivoire et poursuivre le développement de notre réseau, de notre portefeuille de clients consommateurs et de nos activités GPL.

Cette ambition se traduit pour 2013 par des prévisions de ventes (384 kT) et de résultat net (6 902 M FCFA) en progression de 9,3% par rapport à 2012.

Chers actionnaires, nous avons pris ensemble, l'an dernier, la décision d'affecter le résultat net de l'exercice 2011 à la consolidation de la situation financière de notre société et de privilégier le financement de nos investissements sur la distribution d'un dividende. Les résultats obtenus en 2012 sont venus justifier la confiance que nous avons alors placée dans l'avenir de Total Côte d'Ivoire. Ils permettent au conseil d'administration de vous proposer un dividende de 7 998 FCFA brut par action, qui représente 78% du résultat net de l'exercice 2012. Dans un environnement porteur, riche en opportunités, ce niveau de dividende nous semble en effet être le meilleur compromis entre la juste rémunération de nos actionnaires et le financement des investissements qui permettront à Total Côte d'Ivoire, en 2013, de capter de nouvelles opportunités de croissance.

Thibault de Langlais

COMPTE DE RÉSULTAT (en millions de FCFA)

	2011	2012
Chiffre d'affaires	155 723	256 011
Autres produits	719	430
CHIFFRE D'AFFAIRES ET AUTRES PRODUITS	156 442	256 441
Achats de marchandises et variation de stocks	(132 761)	(222 332)
Autres achats	(339)	(752)
Transports	(4 768)	(7 517)
Services extérieurs	(7 442)	(9 072)
Impôts et taxes	(1 038)	(787)
Autres charges	(2 294)	(1 419)
Total achats et frais divers	(148 642)	(241 880)
VALEUR AJOUTEE	7 800	14 561
Charges de personnel	(3 864)	(3 392)
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	3 935	11 169
Transfert de charges		
Dotations aux amortissements et aux provisions nettes	(1 712)	(2 073)
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 224	9 097
Produits financiers	41	141
Charges financières	(306)	(424)
RESULTAT FINANCIER	(264)	(282)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	1 960	8 815
Produits hors activités ordinaires	0	0
Charges hors activités ordinaires	(20)	0
RESULTAT HORS ACTIVITES ORDINAIRES	(20)	0
Impôts sur le résultat	(1 728)	(2 366)
BENEFICE NET	212	6 449

TABLEAU FINANCIER DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES

(en millions de FCFA)

	2011	2012
RESSOURCES		
Capacité d'autofinancement globale	1944	8578
Cessions d'immobilisations incorporelles		
Cessions d'immobilisations corporelles		
Cessions d'immobilisations financières		
Augmentation de capital par apports nouveaux		
Autres dettes financières		112
Variation du besoin de financement		5265
Total ressources	1944	13 955
EMPLOIS		
Dividendes	1515	
Acquisition d'immobilisations incorporelles	36	19
Acquisition d'immobilisations corporelles	4225	4871
Acquisition d'immobilisations financières	42	375
Remboursement autres dettes financières		208
VNC /cessions d'immobilisations		
Variation du besoin de financement	386	3339
Total emplois	6204	8 812
Variation de trésorerie	-4 260	5 143

BILAN (en millions de FCFA)

ACTIFS

Charges immobilisées
Immobilisations incorporelles
Immobilisations corporelles
Immobilisations financières

Actifs immobilisé

Stocks
Créances et emplois assimilés

Actif circulant

Trésorerie - Actif

Total Actif

PASSIF

Capital, primes et réserves
Résultat net de l'exercice
Autres capitaux propres

Capitaux propres

Dettes financières diverses
Provisions financières pour risques et charges

Dettes financières et ressources assimilées

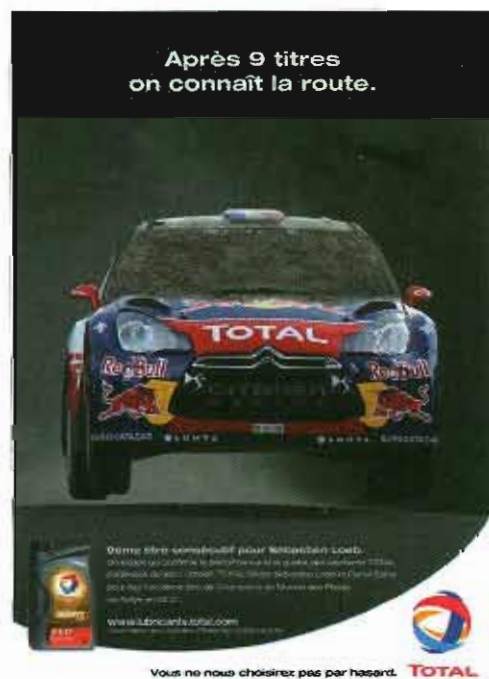
Clients, avances reçues
Fournisseurs d'exploitation
Dettes fiscales et sociales et autres dettes

Passif circulant

Trésorerie - Passif

Total Passif

	2011	2012
Charges immobilisées	0	0
Immobilisations incorporelles	893	1 003
Immobilisations corporelles	13 864	17 583
Immobilisations financières	4 626	4 701
Actifs immobilisé	19 383	23 286
Stocks	10 856	12 208
Créances et emplois assimilés	26 118	27 823
Actif circulant	36 974	40 030
Trésorerie - Actif	3 655	5 667
Total Actif	60 011	68 983
	2011	2012
Capital, primes et réserves	17 909	18 121
Résultat net de l'exercice	212	6 449
Autres capitaux propres	4 033	4 033
Capitaux propres	22 154	28 603
Dettes financières diverses	1 132	1 037
Provisions financières pour risques et charges	1 571	1 773
Dettes financières et ressources assimilées	2 703	2 810
Clients, avances reçues	5 390	6 075
Fournisseurs d'exploitation	20 022	24 021
Dettes fiscales et sociales et autres dettes	2 485	3 348
Passif circulant	27 896	33 445
Trésorerie - Passif	7 257	4 126
Total Passif	60 011	68 983



Le porte-monnaie électronique



La carte prépayée et rechargeable conçue pour faciliter vos paiements de carburant, lubrifiants et services dans toutes les stations TOTAL.

Boutique station Km 4

